



# Le Bois International | L'officiel du bois Scierie, exploitation forestière | N° 21 - 966

Samedi 9 juin 2018 - 89<sup>e</sup> année



11 1 JUIN 2018

## Sommaire

### S'informer

Le zoom de la rédaction

Gestion forestière / Indicateur 2018 : le marché des forêts poursuit son essor . . . p. 4

Lignes express . . . . . p. 5

Agenda . . . . . p. 7

L'actualité en régions . . . . . p. 8

Grand-Est / Les acteurs français de la construction passive se rencontrent à Reims

Hauts-de-France / 20<sup>e</sup> édition des Assises européennes de la transition énergétique

Auvergne-Rhône-Alpes /

Experts forestiers de France : des prix globalement stables à la vente d'Annonay

Nouvelle-Aquitaine / Un projet de chaire "Bioéconomie, forêts et territoires"

### Comprendre

Le bois dans le monde

Canada / Québec : les Lemay relancent une scierie en famille . . . . . p. 10

Spécial Belgique

1<sup>er</sup> trimestre 2018 / L'exportation de grumes entretient la tension sur les prix . . . p. 13

Rencontres filière bois / Découvrez les lauréats des premières "Fibres d'or"! . . . p. 15

Événement / 13<sup>es</sup> Rencontres filière bois : la numérisation en question . . . . . p. 17

Programme Interreg Forêt Pro Bos /

Évaluation de la ressource ligneuse par télédétection . . . . . p. 19

Machines à bois /

Pouwels : défonceuses manuelles et CN de fabrication 100% belge . . . . . p. 21

### S'équiper

Matériels et techniques

Parc à grumes /

SA Barbier : une nouvelle écorceuse avec un arrondisseur installé en parallèle . . p. 24

### Gérer

Le marché du bois

Aux ventes ONF / Champagne : le chêne sur pied atteint 200 €/m<sup>3</sup> . . . . . p. 28

Aux ventes privées / Demande soutenue sur tous les assortiments à Dijon . . . p. 29

Aux ventes de bois /

Belgique : la commune de Wellin a vendu 30 grumes de chêne et 2 d'érable . . . p. 30

Le Journal des annonces du bois . . . . . p. 31

Renseignements commerciaux . . . . . p. 37

## Franc-parler

### Le PVC dans le collimateur

Lors de la discussion de la loi Elan sur le logement, deux amendements n'ont pas dépassé le stade de la commission des affaires économiques qui les a bloqués. Un député LR, s'inscrivant dans la lutte contre les matières plastiques, proposait de restreindre, voire d'interdire, l'installation de portes et fenêtres en PVC à partir de 2022. Cette mise au ban du PVC a été rejetée et il ne faut pas s'en étonner.

En effet, il paraît irréaliste de supprimer un matériau qui fournit 60% des 10 millions de fenêtres installées chaque année dans le pays. La fenêtre en PVC est la moins chère du marché et contribue, par ses prix attractifs, à la rénovation thermique d'une grande majorité de logements. Il est vain de penser que la supprimer entraînerait mécaniquement la redistribution de ses parts de marché vers le bois ou l'aluminium. Une interdiction comprimerait encore plus l'activité d'un secteur en difficulté.

Depuis le point haut de 2008 avec 12,5 millions de fenêtres vendues, dont 400.000 importées, le marché a toutes les peines du monde à retrouver son souffle. Il a certes bénéficié en 2015 de la perfusion du crédit d'impôts qui lui a permis de retrouver une trajectoire ascendante. Mais le crédit d'impôts, ramené de 30 à 15% au 1<sup>er</sup> janvier 2018, vit ses derniers jours. Le 30 juin, les particuliers ne pourront plus bénéficier de bonus pour l'achat de fenêtres à double ou triple vitrage. Un bien mauvais coup pour les fabricants de menuiseries extérieures et les poseurs.

Dans ce contexte morose, interdire le PVC se traduirait inévitablement par la suppression de milliers d'emplois. Il paraît plus utile de stimuler son recyclage. La fenêtre bois, dont le marché s'est stabilisé autour de 1,2 million d'unités vendues, ne construira pas son avenir sur les ruines de l'industrie plastique.